



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION

N° 2010-137 du 14 décembre 2010

OBJET : Décision modificative n° 3 - Budget Général

Rapporteur : M. Alain FARDELLA

Le 14 décembre 2010 à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 8 décembre 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération n° 2010-136
31 à partir de la délibération n° 2010-137

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votes : 34 jusqu'à la délibération n° 2010-136
36 à partir de la délibération n° 2010-137

M. Henry RAOUX est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER (à partir de la délibération n° 2010-137), M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET (à partir de la délibération n° 2010-137), M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

Avait donné pouvoir :
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Marc FAURE BRAC à M. Marc FORNESI
M. Philippe MARIACHER à M. Henry RAOUX
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL.

Vu la délibération n°2010-023A du Conseil Communautaire du 30 mars 2010, relative au vote du Budget Primitif 2010 du budget « Général »,

Vu la délibération n°2010-048A du Conseil Communautaire du 18 mai 2010, relative à la Décision Modificative n°1,

Vu la délibération n°2010-092 du Conseil Communautaire du 28 septembre 2010, relative à la Décision Modificative n°2,

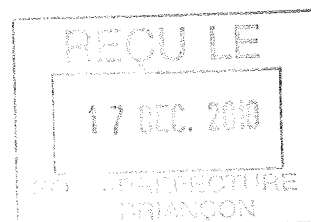
Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale & Finances » en date du 26 novembre 2010,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 30 novembre 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Adopte la décision modificative du budget « Général » 2010 telle que présentée ci-dessous :

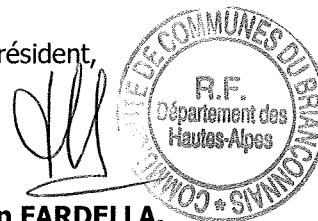


FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
6811	Amortissements	27 500 €	6459/Admi	Remb charges	1 950 €
673/Ceab	Titres annulés	1 850 €	778/logsai	Vente partie commune	22 050 €
673/Fouauto	Titres annulés	1 000 €	773/Déch	Trop versé TGAP 2008	29 850 €
673/Admi	Titres annulés	1 950 €			
6184/Foyer	Organisme formation	-600 €			
60623/Foyer	Alimentation	600 €			
O23	Vir à la section d'inv	-72 912 €			
O22	Dépenses imprévues	94 462 €			
SOUS TOTAL		53 850.00	SOUS TOTAL		53 850.00
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
165	Restitution cautions	350 €	165	Dépôt cautions	350 €
2761/140 Oril	Créances garantie d'emp	75 000 €	280414	Amortissements	27 500 €
			1322/48	Subv Région BLHD	78 570 €
			1322/24	Subv Région Bilan carbone	21 000 €
			1322/25	Subv Région Très Ht débit	542 €
			1321/14	Dreal Résorption décharges	17 000 €
			1322/14	Subv Région Parking piscine	3 300 €
			O21	Vir de la section de fonct	-72 912 €
SOUS TOTAL		75 350.00	SOUS TOTAL		75 350.00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.

16 DEC. 2010

Date dépôt S.P. :

20 DEC. 2010

Date affichage :